



INVENTAIRE DES ZNIEFF CONTINENTALES



Lancé en 1982, l'inventaire des **Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique** vise à identifier et décrire les secteurs de plus grand intérêt écologique.

Socle de la connaissance pour la **biodiversité patrimoniale**, il constitue un **porter à connaissance**, un **outil d'alerte** et un **outil d'aide à la décision** pour l'aménagement du territoire.

Qu'est-ce qu'une ZNIEFF ?

Espaces participant au maintien des grands équilibres naturels

Intérêts fonctionnels

Intérêts patrimoniaux

znieff

ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Une délimitation précise, scientifique et écologique issue du croisement et de l'interprétation d'informations élémentaires.

Intérêts complémentaires

Paysager, Géologique, Archéologique, Historique, Pédagogique...

Deux types de ZNIEFF

ZNIEFF de type I : secteurs composés d'unités écologiques homogènes abritant au moins une espèce ou un habitat déterminant

ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés

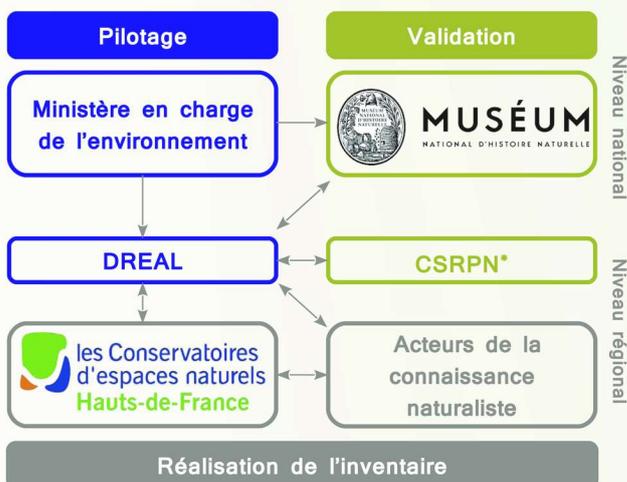
Listes d'espèces et d'habitats dits « déterminants »

Outils pour l'identification des secteurs d'intérêt patrimonial pour lesquels la région possède une responsabilité face à leur conservation

Un inventaire permanent et continu depuis 2013

- Garantir la rigueur et la fiabilité de l'inventaire
- Prendre en compte l'évolution des connaissances
- Contrôler la pérennité de l'intérêt patrimonial de la zone

Organisation de l'inventaire

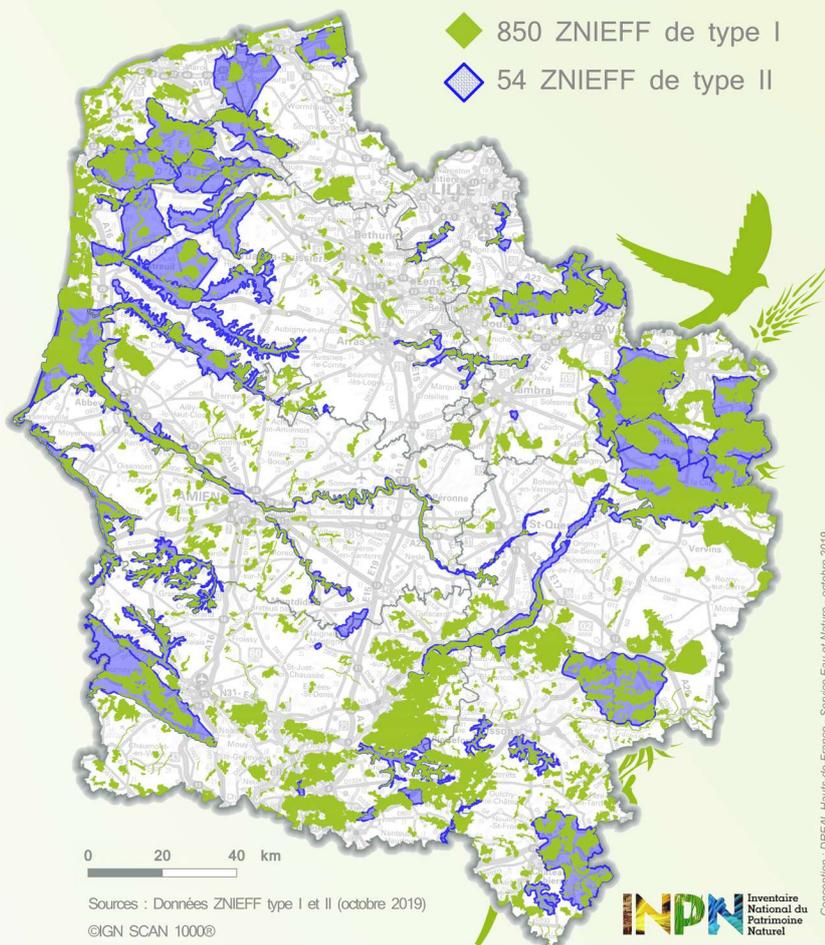


*Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel



En Hauts-de-France

- ◆ 850 ZNIEFF de type I
- ◆ 54 ZNIEFF de type II



0 20 40 km

Sources : Données ZNIEFF type I et II (octobre 2019)

©IGN SCAN 1000®

INPN Inventaire National du Patrimoine Naturel

Conception : DREAL Hauts-de-France - Service Eau et Nature - octobre 2019